





Une culture de l'excellence et de la transmission

EDITO

Notre cabinet est imprégné par la science des chiffres. Il est aussi celui de la culture, de l'engagement, de l'intégrité, de la fidélité. À taille humaine, Sinergys conjugue les avantages d'un cabinet de proximité et l'excellence d'un grand groupe. Notre métier est un outil puissant pour accompagner et sécuriser les entreprises, s'inscrire dans leur stratégie et contribuer à leur succès. Cela passe d'abord par l'écoute. Dans la confiance et l'échange, nous comprenons l'histoire de l'entreprise pour mieux préparer son avenir.

Nous accompagnons des PME et ETI, des groupes familiaux, dans le quotidien de l'expertise-comptable, mais aussi dans le développement à l'international, le restructuring, le conseil en acquisition. Généralistes dans nos métiers, nous avons développé des expertises par secteur, notamment l'immobilier, l'hôtellerie, la grande distribution, la pharmacie ou les assurances.

L'excellence est constitutive de notre ADN. Experts dans leur métier, pointus dans leurs domaines, nos collaborateurs sont fortement engagés auprès de nos clients, les conseillant au quotidien, les épaulant dans les difficultés.

Dans un monde toujours plus complexe, en perpétuelle évolution, nous sommes profondément convaincus de l'intérêt de partager les savoirs. Nous le faisons avec nos collaborateurs et nos clients, pour aller ensemble toujours plus loin.

Les Fondateurs



L'OBJET EMBLÉMATIQUE

Le backgammon

Mêlant stratégie et hasard raisonné, le jeu de backgammon est l'objet fétiche de Sinergys : un jeu aux couleurs du cabinet, symbole de l'activité. Par l'expertise-comptable et le commissariat aux comptes, nous aidons les dirigeants à trouver la bonne tactique face aux aléas de la vie de l'entreprise.

45 ans d'histoire

1980

L'origine

Deux cabinets historiques voient le jour, celui de Didier Hassan et celui de Jean-Philippe Bessières.

2000

Nouvelle génération

Stéphane Belin et Didier Hassan s'associent pour fonder Carmyn, société de commissariat aux comptes.

2010

Rapprochement

Stéphane Belin et François Bessières font l'acquisition du cabinet Bessières Expertise.

2017

Naissance de Sinergys

Les deux cabinets s'installent dans de nouveaux bureaux, dans le 17^e et fusionnent pour devenir Sinergys, en 2019.

2020

Développement

Depuis 2020 Sinergys se développe en acquérant plusieurs cabinets spécialisés, dans les domaines de l'immobilier, la grande distribution, le secteur bancaire.

Résolument contemporains

Sinergys, en bref

Fort de 45 ans de construction, Sinergys est un cabinet d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes reconnu pour son engagement auprès de ses clients, et la haute technicité de ses équipes. Grâce aux compétences diversifiées de nos experts, nous pouvons assurer l'accompagnement stratégique des entreprises et des dirigeants sur un champ d'actions très large.

Intervenant auprès de clients de toute taille et dans tous les secteurs, Sinergys dispose d'une expérience distinctive dans plusieurs secteurs de référence, nos experts sont rompus aux spécificités et enjeux de ces secteurs. Avec près de cent collaborateurs, Sinergys conjugue la force d'une équipe tout en préservant la qualité de la relation et la proximité avec ses clients

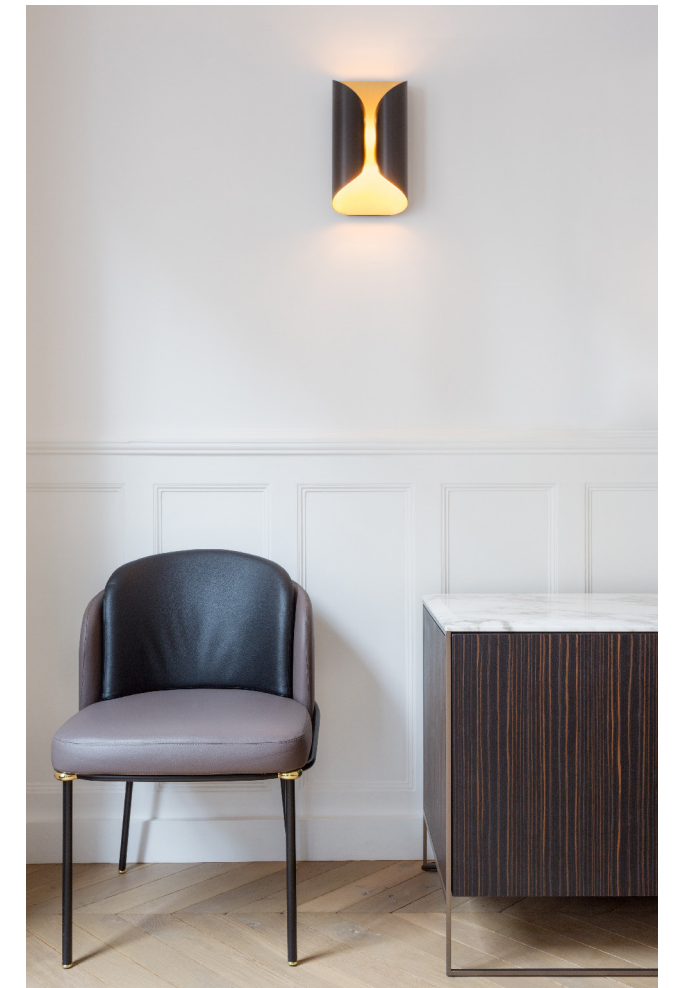
Sinergys exerce ses activités à travers deux pôles métiers, l'expertise-comptable et le commissariat aux comptes, répondant ainsi à l'ensemble des besoins de ses clients, tant sur des missions régaliennes que sur des missions particulières.

NOTRE VISION

Faire de notre métier un levier de la stratégie d'entreprise, dans une relation de confiance avec les dirigeants.

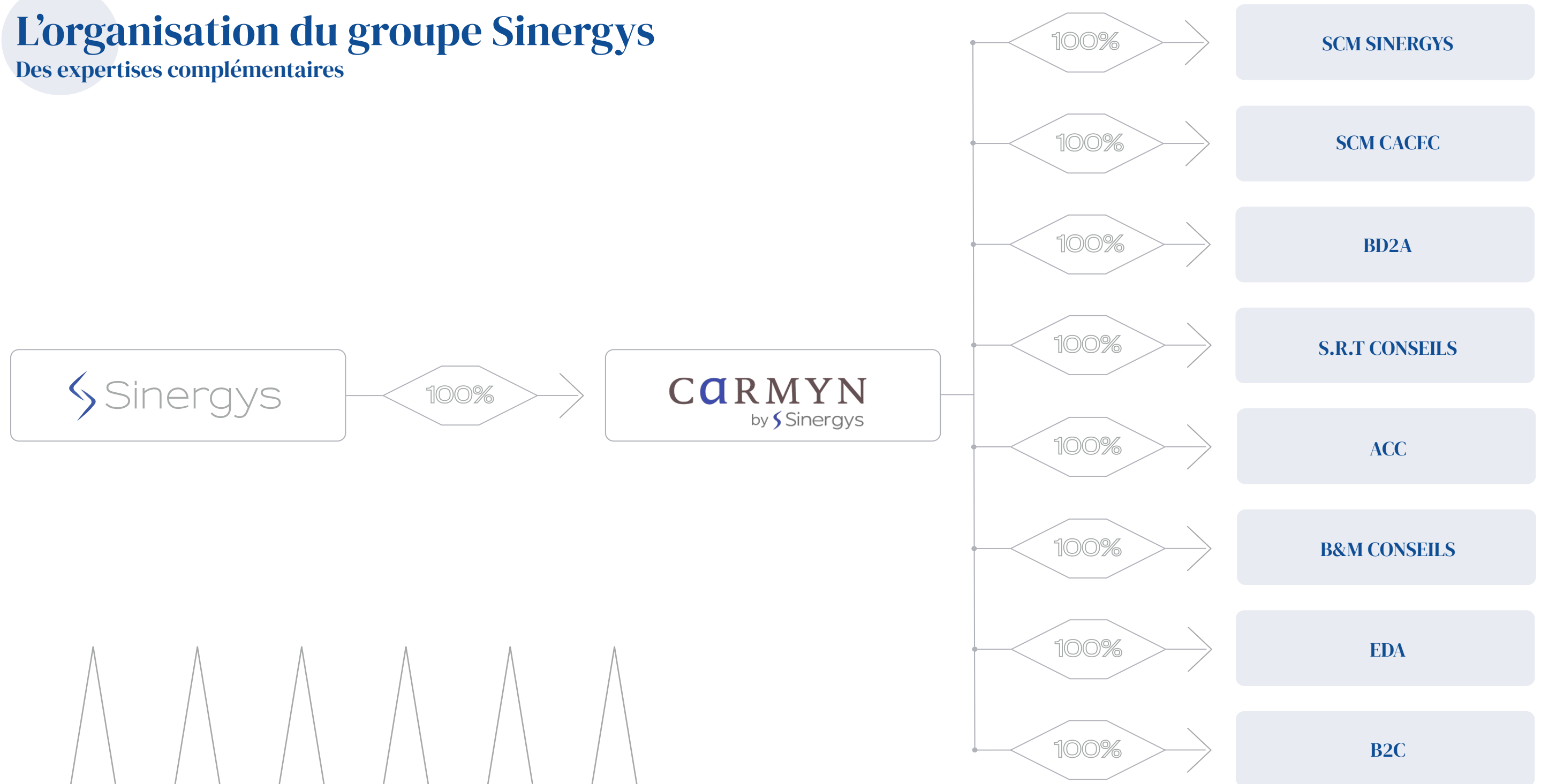
Le cabinet est également spécialiste de certains secteurs, avec une connaissance pointue des enjeux, problématiques et exigences de chacun.

- ♦ Etablissements financiers
- ♦ SCPI
- ♦ Grande distribution
- ♦ Services à la personne
- ♦ Pharmacie
- ♦ Hôtellerie
- ♦ Immobilier
- ♦ Associations



L'organisation du groupe Sinergys

Des expertises complémentaires



Nos valeurs



Fidélité & engagement

Loin d’être un intervenant ponctuel sur des missions de production, nous sommes présents dans la vie quotidienne de l’entreprise et des dirigeants. Notre volonté est de nous inscrire comme un véritable partenaire du dirigeant et de ses équipes. Nous avons pour mission d’aider les entreprises à saisir les opportunités qui s’offrent à elles, ainsi qu’à anticiper et prévenir les risques.



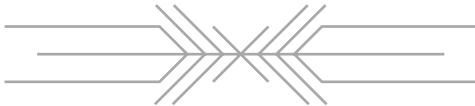
Excellence

Nous nous attachons les compétences de collaborateurs à la pointe dans leur métier et leur secteur. L’envie de servir nos clients et notre système de formation continue permettent de maintenir un haut niveau d’exigence. Notre approche vise l’excellence.



Transmission

Le métier d’expert-comptable s’appuie sur un socle de connaissances sans cesse réactualisées. Nous capitalisons sur cet héritage et l’enrichissons en permanence, avec le sens de la transmission, entre nos collaborateurs et auprès de nos clients.



Anticiper les évolutions réglementaires

Une cellule de veille technique

Elle est pilotée par un déontologue, alertant les associés dès qu’une évolution réglementaire intervient, avec une assistance pour traiter les questions complexes.

Représentés dans les instances

Nos associés s’impliquent depuis de nombreuses années dans les instances de notre profession afin de porter à leur attention les problématiques de nos clients et anticiper avec eux les évolutions comptables qui pourraient avoir un impact sur leurs comptes : compagnie nationale des commissaires aux comptes, CRCC de Paris, CRCC de Versailles et du centre et conseil national de l’ordre des experts-comptables.

Chiffres clés

45

ans d’histoire

3

fondateurs

9

associés

16

M€ de chiffre d’affaires

3 200

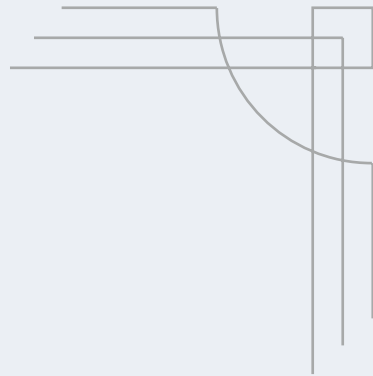
clients nous font confiance

130

collaborateurs

9

métiers pour un accompagnement au quotidien ou dans des opérations complexes



L'expertise comptable, avec science et conscience

Nos métiers

Expertise comptable

- Tenue / révision comptable via une plateforme dédiée
- Établissement d'arrêtés intermédiaires / états financiers annuels
- Reporting et outils de gestion
- Accompagnement auprès des partenaires : banques, clients, associés, État
- Conseils à la création mais aussi au cours de la vie de la société
- Optimisation de la fiscalité en fonction du secteur, de la structure, de la gouvernance

Juridique

- Création / Liquidation
- Approbation des comptes annuels
- Conventions courantes
- Réalisation des formalités juridiques

Fiscalité

- Revue et optimisation fiscale
- Assistance à vérification de comptabilité
- Veille fiscale
- Déclarations et fiscalité personnelle
- Intégration fiscale

Gestion sociale

- Établissement des bulletins de payes
- Déclarations sociales périodiques
- Assistance aux contrôles des caisses sociales

Évaluation & transmission

- Valorisation d'entreprise
- Audits d'acquisition
- Accompagnement à la cession
- Schémas de transmission
- Fusions / acquisitions

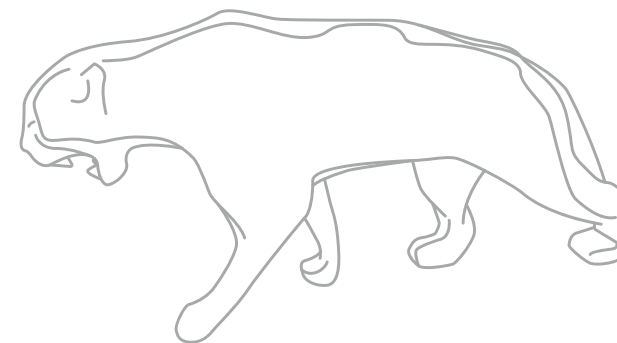
Nos spécialités

Comptes consolidés

Notre cabinet pratique la consolidation depuis sa création, aux normes françaises et internationales. Nous accompagnons des PME, ETI, des groupes familiaux dans la consolidation.

NOS SOLUTIONS

- Des experts en consolidation pour définir les options les plus pertinentes
- Une offre de support technique et opérationnel :
 - Assistance à la réalisation de la première consolidation
 - Support technique et traitement d'opérations complexes
 - Intégration de sociétés nouvellement acquises
 - Optimisation du processus de consolidation
 - Amélioration des outils sur les problématiques complexes
- Une plaquette consolidée en harmonie avec vos supports de communication



Comptes consolidés en normes comptables internationales « IFRS »

Présentation des comptes consolidés en normes IFRS pour les utilisateurs des états financiers, tels que des investisseurs internationaux ou encore à l'issue d'un rachat par un groupe le quel a l'obligation de présenter ses comptes selon le référentiel de l'IASB.

NOS SOLUTIONS

- Des experts professionnels ayant certifié des comptes consolidés « IFRS », de surcroît auteurs d'ouvrages et formations pour la CNCC et l'OEC, notamment, sur ces thèmes
- Des propositions opérationnelles :
 - Identification des divergences comptables en fonction des activités spécifiques des groupes concernés
 - Présentation des éléments de réflexion pour votre choix des options lors du passage du référentiel de l'ANC à celui de l'IASB (*application de la norme IFRS 1*)
 - Recommandation pour la présentation des comptes consolidés et, en particulier, pour les états obligatoires selon la norme IAS 1 (*Présentation des états financiers*) et qui ne le sont pas selon le référentiel de l'ANC
- Une présentation d'une plaquette
 - Intelligible pour le lecteur des comptes, notamment l'année de transition correspondant au passage au nouveau référentiel
 - Claire et complète mettant en évidence les différentes options retenues pour chacune des normes utilisées

Le commissariat aux comptes, dans les règles de l'art

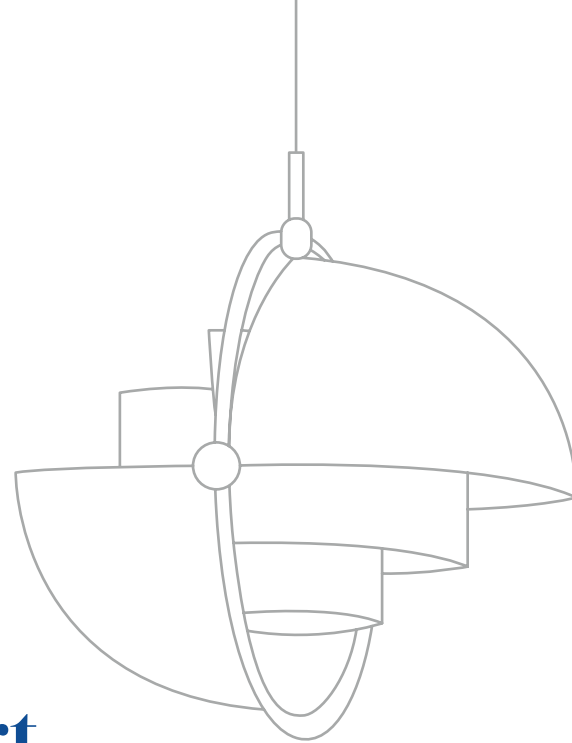
Nos spécialités

Audit légal et contractuel

Commissaire aux comptes de votre entité, nous sommes en charge de la certification des comptes annuels et des comptes consolidés le cas échéant. Nous émettons des rapports normés permettant aux parties prenantes d'avoir un niveau d'assurance élevé sur la sincérité des comptes présentés.

NOS SOLUTIONS

- Certification des comptes avec des interventions intérimaires exercées avant la clôture des comptes
- Prévention des difficultés des entreprises par une surveillance permanente auprès des greffes des Tribunaux de commerce
- Contrôle des procédures
- Vérification des procédures de contrôle interne et de leur correcte application
- Communication d'un rapport sur les forces et les faiblesses identifiées
- Multiples attestations liées aux informations financières

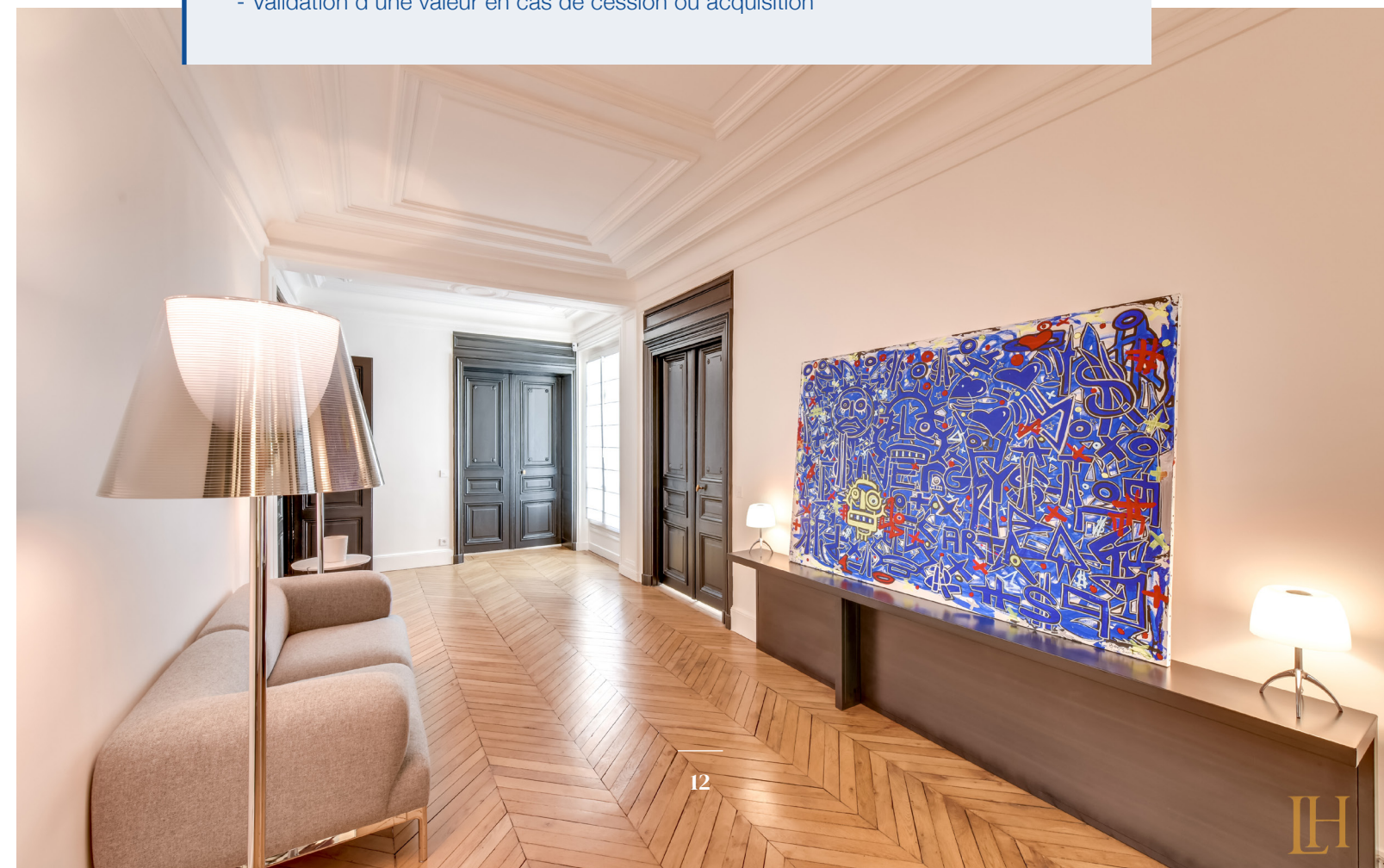


Missions particulières

Nous mettons à votre disposition une équipe d'auditeurs et de commissaires aux comptes spécialisés et dédiés à ces missions. Ces interventions encadrées par les lois et règlements sont très demandées par les entreprises, dans le cadre de leur développement ou restructuration. A ce titre, nous intervenons régulièrement auprès de cabinets d'avocats ou de fonds d'investissements.

NOS SOLUTIONS

- **Commissariat aux apports**
 - Appréciation de la valeur des biens apportés à une société lors de sa constitution ou lors d'une augmentation de capital
 - Appréciation des avantages particuliers stipulés le cas échéant
- **Commissariat à la transformation**
 - Modification de la forme juridique d'une entreprise
 - Analyse en amont de la faisabilité au regard de la réglementation
 - Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et des capitaux propres
- **Audit contractuel**
 - Pour des acquéreurs, associés minoritaires, comités d'entreprises
 - Validation d'une valeur en cas de cession ou acquisition



Prévention des difficultés et restructuring

Variation du niveau d’activité, endettement important, dégradation des relations sociales... les entreprises interagissent dans un environnement économique instable. Notre équipe expérimentée connaît bien les PME et ETI et sait transformer leurs difficultés en forces.

NOS SOLUTIONS

- **Prévention**
 - Assistance dans le cadre d’une restructuration
 - Mise en place et modélisation de Business Plan adaptés
 - Assistance et conseils avec les tiers et partenaires
- **Mise en place d’outils de trésorerie pertinents et analyse du BFR**
 - Assistance à la mise en place de prévisionnels de trésorerie
 - Accompagnement à la mise en place d’une gestion de trésorerie
 - Analyse du BFR et optimisation
- **Procédures amiables et collectives**
 - Assistance dans le processus avec les organes de la procédure et Avocats
 - Assistance à la mise en place de protocoles de conciliation et mandat ad hoc, négociation avec les créanciers
 - Accompagnement dans le cadre de plans de redressement ou de sauvegarde
 - Conseil à la reprise/cession
 - Missions auprès des organes de la procédure

Services autres que la certification aux comptes - SACC

Au-delà de la mission de commissariat aux comptes, Sinergys propose des services complémentaires, les SACC, pour tout type de situation.

NOS SOLUTIONS

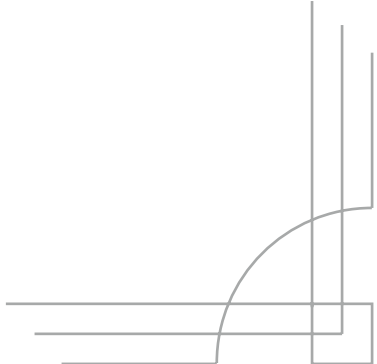
- **Attestation de la régularité juridique, fiscale et comptable des opérations portées au bilan**
- **Attestation de la conformité des comptes annuels**
- **Examen limité**
- **Prestation en cas d’acquisition ou de cession de structures**
- **Interventions pour des opérations liées au capital social et à l’émission de valeurs immobilières**



L’OBJET EMBLÉMATIQUE

Le bonbon bleu

Qui n’a pas été marqué, en entrant dans les locaux de Sinergys, par ce bonbon géant, d’un bleu électrique ? Sensibles aux œuvres contemporaines, nous attachons de la valeur à l’art en prise avec l’époque. Nous exerçons notre métier avec la même exigence esthétique, en phase avec les enjeux de notre temps.



Transmettre des savoirs à la pointe

Nous plaçons la transmission des savoirs au cœur de notre ADN. Le cadre réglementaire ne cesse de se complexifier, avec des impacts juridiques, comptables et fiscaux. Dédiées aux entreprises ou aux institutions professionnelles du chiffre, nos formations sont assurées par des experts dans des domaines de haute technicité, avec plus de 15 ans d'expérience.

Nos formations les plus récentes

- Actualités comptables pour l'arrêté des comptes en PCG
- Comptabilité fournisseurs et clients : aspects juridiques, comptables et fiscaux
- Fiscalité des dirigeants selon la forme juridique des sociétés
- Fondamentaux sur les associations
- Actualités relatives aux comptes consolidés selon le référentiel ANC 2020-01
- Comptes consolidés selon le référentiel ANC 2020-01 : Impôts différés et preuve d'impôt, tableau de flux de trésorerie et tableau de variation des capitaux propres
- Comptes consolidés selon le référentiel IFRS : démystifier les normes internationales de l'IASB



Partager les savoirs et les connaissances, c'est donner aux dirigeants des clés majeures pour prendre des décisions stratégiques.



L'accompagnement d'excellence, notre signature

Cultiver l'art de la proximité

L'exigence d'un grand groupe, la proximité d'un cabinet familial : telle est notre culture. Notre accompagnement est totalement personnalisé, avec des collaborateurs fortement impliqués dans la relation aux dirigeants. Nous contribuons à l'histoire réussie des entreprises, à leur performance, à leur résilience.

8 raisons de choisir Sinergys

1

Une équipe renforcée de
90 collaborateurs dédiés

2

Des experts dans des domaines
de haute technicité, spécialisés
par secteur

3

Un interlocuteur unique qui vous
connait et vous conseille au quotidien,
accompagné de l'expertise de ses
pairs

4

Une éthique irréprochable, en
conformité avec les normes des profes-
sions du chiffre

5

Un contrôle qualité interne validé par
les instances

6

Une réelle valeur ajoutée pour
sécuriser vos états financiers et
vos relations avec vos partenaires

7

Une écoute, un sens de la pédagogie,
de la confiance à toute épreuve

8

Une vision à long terme, au service de
la croissance des entreprises

Nous mettons les chiffres au service
de la stratégie des entreprises,
pour les rendre plus performantes et plus agiles.

Nos collaborateurs, au cœur de vos réussites



Au-delà des chiffres, il y a des femmes et des hommes qui conseillent au quotidien, tissent des relations de confiance, dans la proximité, l'exigence et la durée.

Une politique RH favorisant la stabilité et la transmission

La qualité de nos prestations repose sur la formation initiale et continue de nos équipes. Nous allouons à nos collaborateurs le temps et les moyens nécessaires à la préparation et au passage de leurs examens professionnels et les encourageons à suivre les formations dans leurs domaines de spécialité au travers d'un plan de formation annuel et individualisé.

1800
heures de formation
interne par an

Des collaborateurs investis et fidélisés

Nous investissons dans nos équipes, avec des conditions de travail qui favorisent la promotion interne et la stabilité. Notre management familial et attentif incite au partage des connaissances sur les dossiers, à la solidarité, à l'excellence. Le faible turn-over constitue l'une des forces du cabinet. Les collaborateurs capitalisent sur des connaissances, avec une vision de l'historique des dossiers.

Une procédure de passation

En cas de départ d'un collaborateur, une procédure de passation et de partage d'information apporte des garanties d'un suivi rigoureux. Notre méthode de dématérialisation globale évite les pertes d'information. Notre cabinet est en mesure d'assurer la rotation des associés signataires à l'issue de leurs mandats conformément à la déontologie de notre profession et à la réglementation sur l'audit des EIP.

Nous sommes convaincus que la première des richesses
est humaine.

